

# Consultation 2025-05

## QUESTIONS – RÉPONSES

Travaux de construction d'un centre de soutien automobile  
à la caserne Le Gallois de Fougères à CALAIS.

\*\*\*\*\*

Q1 – Faut-il prévoir une chaudière d'appoint électrique, celle-ci est prévue sur le schéma de principe mais pas dans le CCTP. Si oui, de quelle puissance et de quel type ?

R1 – Une chaudière de secours est à prévoir, type Gialix 24kW MA confort.

Q2 – Faut-il prévoir un caisson d'insufflation ainsi que le réseau et grilles, ceux-ci sont prévus sur le schéma de principe mais pas dans le CCTP, si oui de quel type et marque ?

R2 – Oui, caisson de marque VIM type KSDR Ecowatt ou équivalent marque France Air, soufflage à 12°C, les gaines et grilles sont à prévoir suivant plans.

Q3 – Faut-il prévoir un caisson d'extraction des gaz d'échappement ainsi que le réseau, ceux-ci sont prévus sur le schéma de principe mais pas dans le CCTP, si oui de quel type et marque ?

R3 – Oui, à prévoir suivant chapitre 3.5 du CCTP -> France Air ou équivalent

Q4 – Lot 5 : Le repère MA01 doit-il être EI30 ?

R4 – Non

Q5 – Quel pourcentage de compte prorata doit-on prévoir ?

R5 – Pourcentage à prévoir au CP = 2 % : voir additif au CCTC

Q6 (a) – Lot 9 : Doit-on prévoir un affaiblissement acoustique pour les portes hors rang et magasin ?

R6 (a) – Non

Q6 (b) – Lot 9 : Les portes vitrées des circulations et du R+1 ne sont pas décrites, que doit-on prévoir ?

R6 (b) – CF art 3.2.2.3 - Accès ateliers intersection files G/2  
- Accès ateliers intersection files G/7

Portes du R+1 reprises au lot Serrurerie

Q6 (c) – Lot 9 : Quelles portes doivent avoir une barre anti panique ?

R6 (c) – CF CCTP aucune

Q7 (a) – Lot 01 : il est demandé au CCTP article 2.6.4 des caniveaux à grilles. Hors, ceux-ci ne sont pas représentés sur les plans. Pourriez-vous nous préciser la localisation et le nombre ?

R7 (a) – **Attente réponse**

Q7 (b) – Lot 13 : Le lot 13 doit présenter en PSE la réalisation d'une résine de sol en remplacement de la finition quartz du lot 01. Cette PSE engendre une moins-value pour le lot 01 qui n'est pas demandée. Est-il possible de présenter cette moins-value et sous quelle forme ?

R7 (b) – Voir D.P.G.F. « DPGF V2-LOT 01 Fondations - GO.xlsx »

Q8 – Lot 8 : Pourriez-vous localiser en nommant les pièces l'article 3.5 isolation ?

R8 – Art 3.4. Faux plafond dalle minérale

Localisation : selon repérage sur plan et notamment ;

Toutes surfaces reprises au plan de faux plafond n° 11,

Art 3.5. Isolation

Localisation : selon repérage sur plan et notamment ;

Toutes surfaces reprises au plan de faux plafond n° 11,

Surfaces dalles minérales et plafond CF1/h

Q9 – Lot 9 article 3.5.1 encadrement et tablette de baie : Où se situe la baie 3.4.1 de format 2.60x1.20 et la baie 3.4.3 de 1.90x1.20 ? Est-ce des baies qui ont été supprimées ?

R9 – Oui baies supprimées, lire :

3.5. Encadrements et Tablettes.

Localisation : selon repérage sur plan et notamment ;

3.3.3. Dimensions 2.20 x 1.20 m

1 unité

3.4.2. Baies de 2 compartiments de 4.00 x 1.20m

2 unités

Q10 (a) – Lot 03 couverture étanchéité désenfumage : pourriez-vous nous confirmer que la prestation n° 3.7 CCTP lot 03 est bien à la charge du lot Bradage ?

R10 (a) – Non, prestation reprise au lot 04 bardage

Q10 (b) – Lot 03 couverture étanchéité désenfumage : pourriez-vous nous accorder un délai supplémentaire de quelques jours ?

R10 (b) – Le délais a été rallongé de 15 jours pour une DLRO au 20/05/2025 à 16h00

Q11 (a) – Il est évoqué dans le CCTC et les pièces que les terrassements sous plateformes du bâtiment projet sont au lot GO cependant il est demandé au VRD de réaliser un rabotage de l'ensemble des surfaces ; si la surface projet est actuellement revêtue ; sur quelle épaisseur devons-nous considérer ce rabotage ?

R11 (a) – **Attente réponse**

Q11 (b) – Après visite de site, l'exutoire projet du réseau EU est située sur une BE ; faut-il adapter le projet pour créer une boîte en limite de propriété et considérer un branchement en domaine public à charge concessionnaire ?

R11 (b) – **Attente réponse**

Q11 (c) – Un compte prorata est envisagé sur ce chantier, quel est le pourcentage que nous devons intégrer à notre offre ?

R11 (c) – Pourcentage à prévoir au CP = 2 % : voir additif au CCTC

Q12 – Dans le RC Article 3.2, il est indiqué que le mémoire technique doit faire 10 pages maximum, pouvez-vous nous indiquer s'il s'agit de 10 pages recto ou 10 pages recto/verso ?

R12 – Il doit faire 10 pages : 1 page = 1 recto.